

La Feuille de Couz

Pages d'informations de la Municipalité de St. Thibaud de Couz

Sommaire :

- Page 1 : Mot du Maire,
Situation sanitaire
Elections Régions et Départ.
- Page 2 : Nouveau à St Thibaud
Eclairage public
Forêt
Marché
- Page 3 : Vie au village
- Page 4 : Etat civil
Agenda
Rappels
- Page 5 : Eau et assainissement.
- Page 6 : Photos

Secrétariat de mairie

Période « COVID 19 »

Horaires d'ouvertures :

- Lundi et mercredi : 9h00 – 11h30
→ Mardi : 13h30-18h00
→ Vendredi : 13h30-18h30

Deux personnes maximum, masque obligatoire, pas d'enfants.

Maire et des Adjoints :

Reçoivent sur rendez-vous

Téléphone mairie : 04 79 65 71 01

Email : mairie.sthibaud@gmail.com

Le mot du Maire :

Un mot un peu court pour cette fois, parce-que cette Feuille de Couz est bien chargée et contient de nombreuses informations. Je vous invite à en prendre connaissance dans les différents articles. Que ce soit aux niveaux des réalisations et des projets à court terme les choses avancent malgré la crise sanitaire et le surcroit de travail qu'elle engendre pour les services municipaux, en particulier pour le périscolaire.

Ces informations seront également visibles sur le site internet de la commune actualisé. Bonne lecture.

Bien cordialement

Denis BLANQUET

Situation sanitaire COVID :

La situation sanitaire semble s'améliorer au niveau national mais de façon inégalitaire. Au cours de la semaine 21 nous avons eu une information de l'ARS nous alertant des mauvais chiffres de la contamination (taux d'incidence > à 250) sur l'Avant Pays Savoyard, St Thibaud compris. L'ARS nous demande de faire **une nouvelle campagne de test, ce qui sera fait le samedi 12 juin à la salle polyvalente, de 8h30 à 15h30.**

La Préfecture de Savoie a repris un arrêté le 4 juin renouvelant l'obligation du port du masque dans toute la Savoie, preuve que la pandémie persiste dans notre secteur.

Restez prudent, respectez les gestes barrières et le port du masque.

Faites-vous vacciner, seul moyen aujourd'hui d'atteindre l'immunité collective indispensable pour le retour à la vie « d'avant »

Centres de vaccination à St Laurent du Pont (gymnase) et Chambéry (Convention)

Déchetterie Entre deux Guiers

Zone industrielle d'Entre deux Guiers

Infos détaillées sur le site de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse : Heures ouvertures conditions de dépose.

<https://coeurdechartreuse.fr/environnement1/decheteries/>

Elections Régionales et Départementales :

Les élections Régionales et Départementales des 20 et 27 juin prochain auront lieu dans la salle polyvalente. Ceci pour permettre l'installation de deux bureaux de vote, tout en respectant les consignes sanitaires et la confidentialité des votes.

Bureaux ouverts de 8h00 à 18h00

Du nouveau à St Thibaud : des chantiers et des ouvertures de services pour tous :

Eglise :

Renforcement de la charpente et remplacement de bois pourris, arasement des murs soutenant les sablières, reprises d'étanchéité, réfection des angles de toiture, réfection des cheneaux, reprise de la façade ouest, changement de la couverture de la sacristie, renforcement de la toiture du local chaudière, création d'une rampe pour handicapés, etc. (Coût : 213 205€HT dont 113 600€ de subvention Département et région)

Reste à repeindre la porte principale qui a été restaurée : à faire par les services techniques.

Cure :

Deux cabinets : kiné et ostéopathe ont été créés au rez-de-chaussée : remise en état des murs et plafond, rénovation intégrale des sols, installation de lavabos, réalisation d'une rampe d'accès aux normes handicapés et reprofilage goudronnage de l'accès et du parking. (coût : 41 000€HT) **Kiné et ostéopathe sont opérationnels.**

Un troisième cabinet, en cours de réalisation, devrait accueillir un deuxième kiné en octobre 2021.

Il est également prévu qu'une naturopathe s'installe en alternance avec l'ostéopathe dans son cabinet.

Aire jeux des petits :

L'aire de jeu pour les petits est terminée et **ouverte au public**. Située à côté de l'école côté nord, vers la cantine. Dans un périmètre fermé elle comprend un ensemble multi-activités, un tourniquet, une balançoire à ressorts et deux bancs, le tout posé sur un sol sécurisé pour les chutes. Cet équipement est réservé aux enfants de moins de huit ans.

(coût : 49 900€HT)

Plateau sportif :

Réalisation malheureusement que partielle du projet de plateau sportif.

Malgré une décision de la Cour d'Appel Administrative de Lyon, qui a reconnu le bien fondé de la déclaration d'utilité publique accordée à la commune, nous sommes encore en attente d'une décision du Tribunal administratif de Grenoble. Le nouvel arrêté de cessibilité rédigé par la Préfecture de Savoie ayant été à son tour attaqué, toujours par la même propriétaire nous n'avons pas pu acquérir la parcelle jouxtant la parcelle communale côté sud de l'école, indispensable à la réalisation de l'ensemble du plateau sportif.

En utilisant seulement l'étroite parcelle voisine de l'école, (parcelle acquise à l'amiable) nous n'avons pu réaliser que le « **City-stade** ». **Il est aujourd'hui opérationnel pour l'école et pour tout public en dehors des heures de classe.**

Malheureusement, il est impossible sur cette parcelle de créer le skate parc, la piste d'athlétisme et surtout un accès direct avec une pente accessible aux handicapés. (Coût du city stade et cour école : 200 000€HT dont 80 000€ subvention du Département)

Eclairage public :

Le SDES (Syndicat d'Electricité de la Savoie) a réalisé un audit de l'éclairage public de la commune. Le résultat est assez inquiétant. La totalité des armoires de commandes sont obsolètes et même dangereuses : portes cassées, fils apparents à portée de main.....Les luminaires sont anciens et gros consommateurs d'énergie.

Le Conseil municipal a décidé de mettre aux normes et moderniser, par utilisation d'ampoules à leds, l'éclairage public.

Pour faire simple : remplacement par des leds des éclairages en bordure de la RD 1006 et dans les lotissements municipaux, arrêt des luminaires isolés inutiles, remplacement des isolés, qui servent, par du photovoltaïque.

Etudes, devis et appel d'offre en cours. Attention certains secteurs isolés seront privés d'éclairage public pendant un certain temps.

Projet : Installation d'un marché

Il y a quelques années un marché se faisait sur la commune. Nous souhaitons le remettre en fonctionnement afin de permettre une animation dans le village et une dynamisation de nos commerces. Nous sommes donc à la recherche de candidatures de marchands ambulants (locaux de préférence) intéressés par notre marché.

Nous attendons vos candidatures par mail : mairie.sthibaud@gmail.com

VIE AU VILLAGE

ANIMATION

Report Fête du village :

Force est de constater qu'il est impossible de respecter le moindre geste barrière lors de la soirée de la traditionnelle fête du Village. En accord avec St Thib'en fête nous avons décidé de la reporter au **samedi 4 septembre**. Si l'immunité collective est atteinte à cette date et qu'il n'y a plus ou peu de contraintes la Fête reprendra ses animations habituelles avec bal et feu d'artifice.

Au jour habituel de la fête : premier week-end de juillet, samedi 3 juillet cette année, avec St. Thib' en fête nous vous proposons un **marché nocturne d'artisans**, sur le parking de l'école.

Toujours en fonction de l'évolution sanitaire on reproposera aux aînés de se réunir autour d'un **repas dansant ou avec spectacle à l'automne**.

Tour de France :

Le 6 juillet 2021 le Tour de France traversera notre village sur la RD 1006, au cours de la 10^{ième} étape : Albertville → Valence.

La caravane publicitaire devrait passer à St Thibaud vers 12h35, les coureurs, environ 2 heures après, vers 14h30.

Toutes les routes du village qui débouchent sur la RD 1006 seront fermées aux mêmes horaires que la RD 1006. Les horaires de fermeture ne sont pas encore fixés, mais il est très probable que les routes soient fermées de 9h30 à 15h30, prenez vos précautions car toute la RD 1006 de Chambéry aux Echelles est concernée.

A l'école les enfants ne pourront pas rentrer chez eux à midi. Avec les enseignants il sera proposé pour tous un pique-nique (organisation à définir) puis ils iront voir le Tour en étant positionnés un peu en hauteur devant les services techniques.

Recherche de volontaires :

Nous recherchons des volontaires pour assurer la fermeture des routes communales le jour et heures du Tour de France. S'adresser en mairie. Merci !

PRATIQUE

Broyeur branches :

Pour la taille de vos haies, un broyeur électrique pouvant broyer des branches de 4cm de diamètre est à votre disposition en mairie.

Prêt gratuit, caution en chèque de la valeur de l'appareil (1200€).

A réserver au secrétariat de mairie

Le broyage des branches sur place fournit un « broya » utilisable dans les jardins pour empêcher la pousse des mauvaises herbes, évite des voyages à la déchetterie, les dépôts sauvages dans les fossés et le brûlage de déchets verts ce qui rappelle le est interdit.

Composteur :

Des composteurs collectifs ont été mis en place à côté de l'école (côté nord vers la porte de la cuisine) vous pouvez aller y poser vos déchets compostables : épluchures, fruits dégradés.....mais pas les produits cuits.

Vous pouvez aussi installer votre propre composteur en le commandant soit en mairie, soit directement à la communauté de communes Cœur de Chartreuse (participation : 25€)

Fleurissement :

Usés et abîmés, les pots de fleurs de la commune avaient besoin d'être changés.

C'est chose faite, vous avez dû le remarquer à l'entrée et la sortie du village.

Certains n'ont pas été remplacés car leur emplacement rendait l'arrosage compliqué.

Ils seront complétés cet automne par un fleurissement en pleine terre à l'entrée nord du village.

Ruches :

Un premier essai l'an dernier avec deux ruches avait donné de bons résultats, mais cette fin d'hiver avec des températures élevées puis un froid intense ont mis à mal les essaims d'abeilles.

Notre apiculteur dédié (que nous remercions particulièrement) a relancé le rucher : ruches supplémentaires : 4 au lieu de 2 et nouveaux essaims. Ça semble bien reparti !

Si la production de miel est suffisante, il sera vendu au profit d'une association.

Agenda :

- Le 3 juillet : marché nocturne des artisans.
- Le 6 juillet : Tour de France
- Le 04 septembre :
Forum des associations de 15h à 18h, couplé avec **la fête du village**.
- Le 25 septembre :
Nettoyage citoyen du village.
- Le 17 octobre :
Après-midi jeux pour nos aînés.
- Le 14 novembre :
Repas des aînés.

RAPPEL DE QUELQUES REGLES D'URBANISME :

Lors de travaux concernant la façade de votre logement, une modification des ouvertures, la mise en place d'une clôture, d'un portail, d'un abri de jardin ou d'une pergola... Bref quand vous envisagez des travaux sur l'extérieur il est important de faire une déclaration préalable. Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site : service-public.fr (déclaration préalable de travaux DP)

En cas de questions supplémentaires, consultez la mairie.

Etat civil janvier 2020 à mai 2021

NAISSANCES

Léonard TIRABASSI	20 janvier 2020 à Chambéry
Jean ALLES	26 avril 2020 à Chambéry (73)
Ezyo VERGER	1 ^{er} mai 2020 à Chambéry (73)
Lou RAT-PATRON	05 mai 2020 à Chambéry (73)
Lexie BAYER	12 mai 2020 à Chambéry (73)
Adam BENHAMMOUDA	12 juin 2020 à Chambéry (73)
Chloé et Léonie GALEN	23 juin 2020 à Chambéry (73)
Agathe GUETAZ	20 juillet 2020 à Chambéry (73)
Maria PERRIER	12 septembre 2020 à Chambéry (73)
Alice VALAT	23 septembre 2020 à Chambéry (73)
Rémi PÉPONNET	13 décembre 2020 à Chambéry (73)
Amalya BAFFERT	24 décembre 2020 à Chambéry (73)
Siobane SIMOND-CÔTE	07 février 2021 à Chambéry (73)
Isaac BENOIT	09 février 2021 à Chambéry (73)
Robin COLLY	23 février 2021 à Chambéry (73)
Levi CHIODERO	28 février 2021 à Chambéry (73)
Loris PENA	04 mars 2021 à Chambéry (73)

MARIAGE

Aurélié BALMET et Guillaume-Maximilien ERNOUT	20 juin 2020
Marianne DUMONT et Sébastien STRAKA	22 mai 2021

DECES

M. René TOQUET	16 février 2020
Mme. Marie-Antoinette DUCLOIS veuve CHARRET	17 avril 2020
Mme. Michèle BITTANTE veuve GIROUSSE Michèle	31 mars 2020
M. Thierry BURDET	1 ^{er} avril 2020
M. Edouard CURTET	27 septembre 2020
M. Jean-Pierre MUSTER	04 octobre 2020
M. Michel LELIEVRE	31 octobre 2020
M. Robert MICHALLET	06 novembre 2020
M. Robert VALLET-SIMOND	13 février 2021
Mme. Marie AMBLARD née BOUTEILLON-PARENT	17 mars 2021

Rappel de réglementation pour le mieux vivre ensemble :

Bruit : Arrêté Préfectoral « Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit ». Pour les travaux de bricolage et d'entretien de vos espaces extérieurs (tondeuse, débroussailleuse, scie circulaire, tronçonneuse..... tous les engins à moteur) les heures de fonctionnement sont :

- les jours ouvrables 8h30 à 12h00 et 14h00 à 19h30
- Les samedis 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00

Respecter ces horaires, en plus du côté réglementaire, est une simple marque de respect et de politesse vis-à-vis de vos voisins

Vitesse : La vitesse est limitée sur l'ensemble des routes communales à : **40 km /h**

Sauf indication contraire : limite à 30km/h par endroit et sur la RD 1006 respect du code de la route.

Les routes communales desservent toutes les habitations, les accès sont très nombreux et souvent sans grande visibilité. La prudence s'impose, des véhicules ou des enfants peuvent surgir devant votre capot à tout moment.

ASSAINISSEMENT / EAU

La commune de St Thibaud de Couz qui gère son épuration collective grâce à une station d'épuration à lits de roseaux, enregistre encore cette année de très bon rendement épuratoire avec des rejets d'eau usées qui correspondent tout à fait aux exigences de son milieu récepteur, l'Hyères, affluent du lac du Bourget. Le SATESE service du conseil général réalise 2 fois par an des mesures sur les eaux brutes et les eaux traitées et vérifiées, le bon fonctionnement de la station. Cette année un bilan 24 heures a été réalisé et il en résulte un bon fonctionnement global avec cependant une charge de pollution en entrée de station qui devient grandissante en atteignant et dépassant même le débit estimé lors de sa création en 2006. A ce jour la potentielle réalisation d'un 4ème bassin de filtration verticale peut être envisagée si la commune devait encore s'agrandir et accueillir de nouvelles habitations.

Des dysfonctionnements au niveau des pompes de relevage de la station ou sur le réseau de collecte liés au nombre grandissant de lingettes nettoyantes présentes dans les eaux usées est une fois de plus à noter. Ces lingettes, principales responsables de bouchons ne se dégradent pas dans l'eau et posent de réels problèmes d'écoulement et d'évacuation des effluents tout au long du réseau de collecte.

Au niveau de la station d'épuration la suppression de ces lingettes se réalise de manière mécanique, mais elles obligent des interventions beaucoup plus fréquentes des agents communaux. Au niveau de nos pompes de relevages les lingettes causent de nombreuses pannes et engendrent quelquefois la dégradation totale de celles-ci. Bref, nous observons que cette accumulation de lingettes augmente fortement l'intervention des services techniques ainsi que celui d'entreprises de curage de réseau. Ayant toujours pour but de ne pas trop augmenter le prix du mètre cube d'eau traitée, il serait bon que les multiples utilisateurs de ses lingettes ne relarguent plus ces dernières dans les sanitaires mais tout simplement à la poubelle mélangées aux ordures ménagères.

Ce petit effort contribuera à un allègement des interventions sur le réseau d'eau usées et permettra à la commune de poursuivre une politique de prix minimaliste pour ses abonnés.

Sachez aussi que le tout à l'égout ne doit pas être considéré comme une poubelle, et lorsque nous retrouvons des pierres, du carrelage, des emballages, de la litière pour chat ou des chiffons au niveau de nos collecteurs principaux il s'agit bien là d'acte d'incivisme. La présence de tels objets ne facilite pas le fonctionnement du réseau d'assainissement et leur évacuation engendre des coûts d'entretien important pour la collectivité.

L'assainissement collectif est un service important pour chacun, son fonctionnement et sa pérennité ne peuvent se faire sans une prise de conscience de chaque abonné. Pour les efforts futurs nous vous remercions de votre compréhension.

Importants travaux sur le réseau d'eau : secteur Les Bruyère, Les Simon

Au niveau de l'eau potable, c'est le Syndicat des Eaux du Thiers (SIAEP) qui intervient régulièrement sur le réseau d'eau potable et qui gère au mieux les demandes de la commune. En effet les délégués communaux qui participent aux réunions du syndicat sont en contact régulièrement avec le Président du syndicat ainsi qu'avec les élus du bureau pour leur soumettre les projets qui permettent le bon développement de la commune. Pour mémoire, pour coller avec les travaux de réfection de voirie le réseau d'eau du hameau de la Quillère avait été totalement repris en 2019.

Cette année participant au plan de relance mis en place par l'agence de l'eau et le conseil général, le syndicat va réaliser la réfection totale de la conduite d'eau ainsi que les branchements privés depuis le réservoir des Bruyères jusqu'au pont des Gorges à l'entrée du hameau des Gencourt. Cette conduite va permettre de traiter de nombreuses fuites sur ce secteur, ainsi que le dévoiement de la vieille conduite d'eau qui passe au milieu de terrains constructibles. Le montant des travaux s'élève à 319 000 euros avec une partie de subvention du conseil général pour 8470 euros et une autre de l'agence de l'eau pour 151 000 euros. Ces travaux devraient attaquer le 14 juin, avec surement une mise en place d'alternat routier.

La qualité de l'eau de la commune est elle aussi régulièrement suivi par le syndicat des eaux qui accompagne le laboratoire SAVOIE LABO mandaté par l'ARS 73 pour réaliser le contrôle sanitaire des eaux destinée à la consommation humaine. Des prélèvements et analyses sont réalisés au niveau des captages des Martins, des Gros Louis et de la Gorgeat, des réservoirs des Patrons, de la Barre et des Martins tout comme sur les réseaux de distribution chez les abonnés. Merci aux personnes qui reçoivent ces agents pour la bonne réalisation de ce contrôle en leur facilitant l'accès dans la confiance et la bonne humeur. L'ensemble des résultats est consultable en mairie, sur demande auprès du Syndicat du Thiers ou sur le site internet du ministère de la santé.